

BRIGNAC



Infos n° 50



Joyeuses Fêtes

LA MAISON DE
MADON



2° semestre 2020

Sommaire

Page 1	Edito
Page 3	Hommage
Page 4	Les Réunions de Conseil en Bref
Page 6	Les Informations Communales
Page 11	Le Mot des Associations
Page 13	Les Informations Diverses
Page 18	Les Informations Communautaires
Page 24	Un peu d'Histoire
Page 35	Etat Civil 2020
Page 36	Dates à Retenir

Les Horaires d'Ouverture de la Mairie

**Le Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi,
de 14 h 00 à 17 h 30.**

 : **02.97.22.80.88**

Adresse internet :

mairie.brignac@wanadoo.fr

Site internet :

brignac.bzh

Le secrétariat sera fermé du :

Jeudi 24 décembre à 17 h 30

Au

Mercredi 6 janvier 2021 14 h00

Permanence du Maire :

Le Jeudi de 9 h 30 à 11 h ou sur RDV

Permanence de la 1ère Adjointe :

**Le samedi des semaines paires
De 10 h 00 à 11 h 00 ou sur RDV**

Permanence du 2ème Adjoint :

**Le samedi des semaines impaires
De 10 h 00 à 11 h 00 ou sur RDV**



Le Maire,

Et le Conseil Municipal

Vous présentent leurs

Meilleurs Vœux pour 2021

Edito

Chères Brignacoises, chers Brignacois

Cette année les élections municipales ont été quelque peu particulières, puisque nous n'avons pu prendre nos fonctions qu'au mois de mai.



La confiance que vous m'avez accordée et la passion que j'ai pour Brignac sont entre autre le moteur de mon action pour la commune. Elle est encore plus marquée dans la situation que nous vivons aujourd'hui.

Je tiens avant tout à adresser mes plus sincères condoléances à tous ceux qui ont perdu un proche au cours de cette année et j'apporte mon soutien à toutes celles et ceux qui subissent en ce moment la maladie.

La France, est fragilisée par la crise sanitaire, nous devons tous être sérieux et nous entraider. Je vous demande avec la plus grande insistance de respecter les gestes barrières ainsi que ces nouvelles directives. Personne n'est à l'abri, nous pouvons tous être les vecteurs de cette maladie qui tue.

Nous avons souhaité, l'équipe municipale et moi-même, vous apporter du réconfort et vous encourager pendant cette période difficile. Nous sommes à l'écoute de tous ceux qui souffrent particulièrement de ces contraintes, notamment de la solitude. Remercions également tous les organismes qui interviennent auprès de nos aînés pour leur apporter un peu de bien-être, mais aussi les associations qui jouent un grand rôle malheureusement contraintes de cesser leurs activités.

Pendant ces périodes de confinement notre mairie est restée ouverte au public aux horaires habituels, merci à Laurent qui a toujours été présent pour vous accueillir.

J'apporte tout mon soutien aux directrices des écoles, Armelle et Marie ainsi qu'à Nathalie notre nouvelle ATSEM pour la mise en œuvre du protocole sanitaire qui permet aux élèves de continuer leur scolarité dans de bonnes conditions.

Nous pensons bien évidemment à notre commerce la Maison de Manon qui a été contraint de fermer. L'État doit apporter des aides concrètes afin de soutenir financièrement ces activités mises à l'arrêt forcé, mais revenons les voir en nombre dès qu'ils pourront rouvrir.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants, félicitations à toutes les personnes qui ont pu célébrer leur union, mariage ou PACS et bienvenue dans ce monde au trois nouveau-nés qui ont pointé leur nez et tout cela dans notre commune.

Cette année, à cause des conditions sanitaires, nous n'avons pas pu organiser le repas des aînés comme c'est la tradition. La commission a décidé de proposer en accord avec la Maison de Manon des repas à emporter afin de donner à nos aînés un moment de plaisir à partager avec famille ou amis.

La France vient d'être à nouveau touchée en plein cœur par des actes de terrorisme, des personnes sont décédées dans des conditions terribles. Nous apportons notre soutien à leurs proches. Toute la nation est en deuil, remercions les agents du service public : gendarmes, policiers, sapeurs-pompiers et autres professions qui font un travail remarquable pour nous protéger.

Notre commune continue à être un lieu agréable, son fleurissement est toujours bien entretenu, grâce à Bernard et elle s'est parée de ses lumières de Noël. Guirlandes et décorations donnent un air de fête et quelques instants de plaisirs en attendant l'issue de cette crise avec l'arrivée d'un vaccin fiable, faisons preuve de patience, de civisme et de solidarité.

Chères Brignacoises, chers Brignacois, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année mais en respectant les contraintes sanitaires.

Je vous adresse mes vœux de bonne santé et de bonheur, malgré les circonstances pour cette nouvelle année 2021. Espérons tous ensemble qu'elle nous apportera un temps meilleur et la joie de la libération face à ce virus !

*Votre Maire
Martial Le Breton*





Au revoir l'Artiste

Un grand artiste nous a quitté, une nouvelle étoile scintille dans le firmament des artistes.

Nous tous qui avons eu la joie de participer au repas des aînés(es) préparé par le CCAS de la commune, entre les années 2002 et 2011, nous avons rencontré et apprécié ce virtuose de l'accordéon.

En effet, nous avons appris le décès de Lucien DAVID, que nous appelions LULU, accordéoniste qui accompagnait, le temps de nos retrouvailles, Jean LE ROUX de la Corbinais. Inséparables compères, ils se sont côtoyés toute leur vie. Nous avons eu la chance de connaître Lulu, « Le » virtuose de l'accordéon.

A 18 ans, il décrochait le 1^{er} prix au concours international de l'accordéon à Paris, Membre d'orchestres réputés, il animait le Tour de l'Ouest cyclisme ? Aux côtés de son ami Jean, il assurait des émissions sur Radio Bretagne et s'est produit, de nombreuses années, à la tête de sa propre formation. Aussi longtemps que sa santé le lui a permis, tous les jours, il jouait de l'accordéon.

Lulu aimait venir à BRIGNAC, Huguette, son épouse, appréciait l'ambiance et la qualité de nos repas.

Nous, nous bénéficions des talents de Lulu. Il jouait par plaisir et pour nous faire plaisir.

Huguette et Lulu formaient un couple fusionnel débordant de bonne humeur et de joie de vivre, d'une très grande gentillesse et simplicité.

Lulu nous a quitté le jeudi 10 décembre à l'âge de 93 ans, ses obsèques ont été célébrées le mardi 15 décembre à l'église Saint Héliar de Rennes.

Il est parti rejoindre la grande famille des artistes. Nuls doutes, qu'avec son compère Jean, ils vont reprendre du service.

MERCI Lulu pour les grands moments musicaux que nous avons vécus, pour ces repas conviviaux et animés.

A Huguette, sa chère épouse, nous présentons nos plus chaleureuses condoléances.



*Au revoir
Lulu*





Les Réunions de Conseil Municipal en Bref

Le 17 Septembre 2020

Absent : Néant

Secrétaire : I. LEGLATIN

Au cours de cette séance le Conseil Municipal est amené à prendre les décisions suivantes :

- Dans le cadre de l'instauration de la taxe de séjour, Ploërmel Communauté a contracté avec une société une plateforme de télé-déclaration, M. le Maire est autorisé à signer la convention nommée « Déclaloc' ».

- L'indemnité de gardiennage de l'église est fixée à 479.86 € annuel pour toute la durée du mandat.

- Dans le cadre des travaux de voirie 2020 l'entreprise Eiffage de Pontivy est retenue pour un montant de 12 142.60 € HT, une demande de subvention est faite auprès du Conseil Départemental du Morbihan.

- Il est envisagé un groupement de commande avec Mauron en ce qui concerne le fauchage des accotements et le point à temps.

- La décision modificative de budget suivante est actée (Lotissement de l'Orée du Bois) :
Décision N°01

- * Dépenses

- * Compte 605 (Travaux) : + 3 000

- * Recettes

- * Compte 71355 (Variation des stocks de terrains aménagés) : + 3 000

Le 03 Décembre 2020

Absent : F. ROUILLARD pouvoir à I. LEGLATIN

Secrétaire : C. SORGE

Au cours de cette séance le Conseil Municipal est amené à prendre les décisions suivantes :

- Les subventions et participations suivantes sont accordées :
 - Fonds de Solidarité Logement : 19 €
 - Alcool Assistance : 50 €
 - Centre Eugène Marquis : 50 €
 - Amicale Laïque : 434 € (participation cantine)
 - Amicale des Sapeurs-Pompiers de Ménéac : 120 €
- L'indemnité de budget versée au Trésorier de Mauron est fixée à 30.49 € par an et ce pour la durée du mandat.
- L'indemnité de piégeage des ragondins est fixée à 60 € net par an.
- Il est décidé de la réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public dans le cadre du transfert de la compétence maintenance éclairage public à Morbihan Energies.
- Il est décidé de l'achat de barrières de sécurité pour un montant de 760 € HT.
- Lorsque les buses pour la réalisation de ponts sont fournies par la commune, elles seront facturées au prix d'achat aux personnes concernées.

Les séances du Conseil Municipal sont publiques

Tout citoyen intéressé peut y assister

Par ailleurs, le registre des délibérations est consultable en Mairie





Informations Communales

Les Travaux Divers

Malgré les évènements que nous connaissons, certains travaux ont pu être réalisés :

- Le revêtement tri-couche sur les routes de la Ville Mainguy et de la Marglas, réalisé par l'entreprise Eiffage de Pontivy.

- Le cours d'eau de la Ville au Lo a été nettoyé, curé et différents ponts ont été réalisés par l'entreprise Deslandes de Ménéac, ainsi que le curage d'un fossé d'un chemin communal se situant dans le secteur de la Pirouais sur une longueur de 40 mètres.

- Au niveau des bâtiments communaux à la salle « Le Verger » l'entreprise Picard de

Concoret a procédé au changement des luminaires existants par des éclairages à leds moins énergivores, la VMC étant tombée en panne a été remplacée. Les tuyaux de gaz n'étant plus aux normes ceux-ci ont subi une réfection totale par l'Entreprise Jallu de Saint Méen Le Grand.

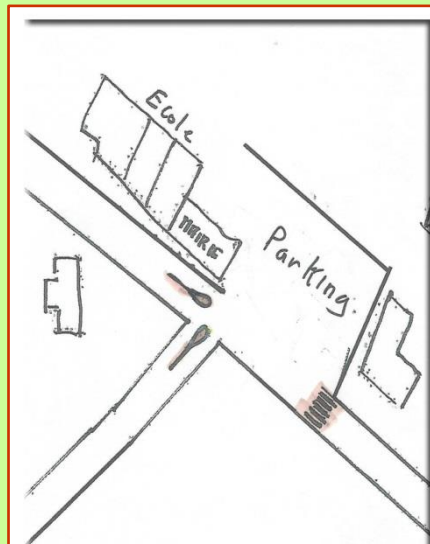
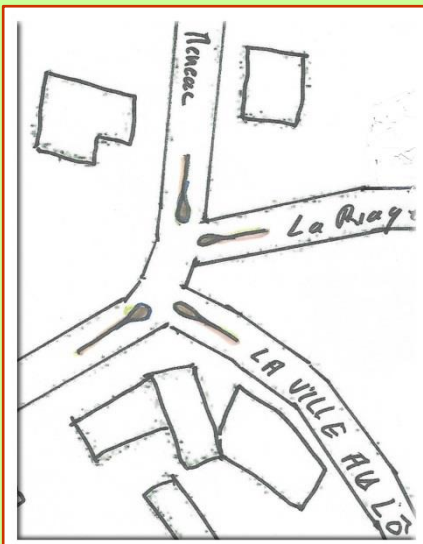
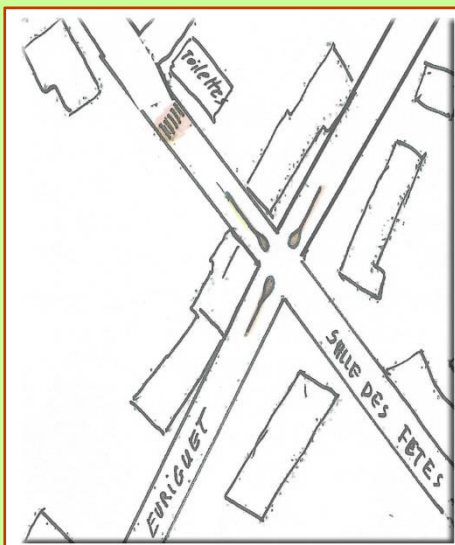
- Le bâtiment Mairie-école a vu tout le système de chauffage calorifuger à neuf dans le cadre d'un plan d'aide par entreprise, ce qui nous a apporté la gratuité de cette réalisation.

D'autres sont prévus courant 2021

- Les cloches de l'église vont être démontées et emmenées pour leur rénovation intégrale ainsi que leur équilibrage. Ces travaux

seront réalisés par l'entreprise Bodet de Trémentines.

- Au niveau de la voirie, des marquages au sol sont prévus dans le Bourg pour la sécurité des carrefours mais aussi pour celle des piétons.



Commémoration du 11 novembre 1918

Depuis le 28 février 2012, en plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de la "commémoration de la victoire et de la paix", la Nation rend hommage à tous les "Morts pour la France" des conflits anciens ou actuels, qu'ils soient civils ou militaires.

Cette année, la situation sanitaire et les mesures du confinement liées à l'épidémie de

COVID-19, n'ont pas permis de tenir la cérémonie suivant le protocole habituel. Elle s'est déroulée en comité restreint, car les rassemblements de plus de 6 personnes étaient interdits sur la voie publique.

Après le dépôt de gerbe, le Maire Martial Le Breton, a lu le message de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées :

- « Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux, qui donnent leur vie pour la France et de ceux qui la servent, avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha. N'oublions pas non plus que dans le monde, nos soldats continuent à payer un lourd tribut au nom de la Liberté, cette année encore, ce sont 20 combattants qui sont morts au nom de sa défense » nous rappelle la Ministre.

Il a ensuite énuméré les noms de tous les soldats Français morts pour la France en 2020.

Nous avons pu compter sur la présence de Thierry, pompier de l'équipe 3 à Ménéac, notre fidèle porte-drapeau, Michel et nos deux adjoints, Armelle et Gérard. Ainsi qu'Olivier,

notre sonneur de Brignac, qui a honoré cet instant en jouant « Amazing Grace » à la cornemuse.

La cérémonie s'est terminée par une minute de silence.



Ayons une pensée toute particulière pour

Notre ami René,

Fidèle à nos cérémonies pour le dépôt de gerbe et qui vient de nous quitter.

« Au revoir René »



Repas des Aînés

Le repas des Aînés de Brignac de cette Année 2020, qui devait avoir lieu le dimanche 27 septembre à « La Maison de Manon », n'a pas pu se dérouler comme les années précédentes, les consignes sanitaires de la Covid 19 interdisant tout rassemblement.

Pour que nos aînés puissent passer un moment de convivialité, la commission « repas des aînés » a opté pour le repas à emporter, afin qu'ils aient quand même un petit souvenir de cette journée.

Nicolas et Mickael nos restaurateurs

nous ont préparé avec toujours autant de savoir-faire et de qualité des plateaux repas, les membres de la commission les distribuaient, 68 repas étaient réservés.

La jeune à rejoindre les Aînés ; Georgette JOHNSTON née en 1955 (elle a échappé au rituel de la chanson, mais nous comptons sur elle l'année prochaine).



Nos jeunes artistes de la commune nous ont manqué et nous espérons les retrouver en 2021.

Nous retrouverons la convivialité de notre repas à « La Maison de Manon »
le dimanche 26 septembre 2021, retenez cette date !!

*Les membres de la Commission vous souhaitent de
Bonnes Fêtes de NOËL
et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour la nouvelle ANNÉE
2021*



**POUR NOUS RETROUVER LE 26 SEPTEMBRE 2021.
PRENONS SOINS DE NOUS EN RESPECTANT LES GESTES BARRIERES
(Masque, lavage de mains et distanciation)**



Menu :

Tartare de Saumon
Terrine de Lapin
Araignée de Porc, sauce moutarde à l'ancienne et ses Légumes
Fromages
Assiette Gourmande

Notre traditionnel repas des aînés ne peut malheureusement pas avoir lieu dans les conditions habituelles et nous en sommes navrés.

Malgré tout, nous vous souhaitons un très bon appétit et un bon après-midi en dégustant en famille ou entre amis le repas préparé par la Maison de Manon

Martial Le Breton, Maire
Et les Membres de la Commission « Repas des Aînés »

L'Ecole Marie-Louise Gastard

Cette nouvelle année scolaire a débuté le mardi 1^{er} septembre avec des conditions d'application d'un protocole sanitaire strict compte tenu de la situation sanitaire avec la COVID 19. Effectivement, les gestes barrières sont de mises pour les élèves et les adultes dans l'école, avec le lavage des mains et la prise de température le matin, qui sont comme un nouveau rituel en arrivant à l'école. A cela s'ajoute, un renforcement quotidien d'aération des locaux, de nettoyage et désinfection des surfaces (sols, tables, chaises, poignées de portes,...). Elles se sont encore endurcies à la rentrée du 2 novembre. Et nous y

sommes vraiment attachés pour se protéger et protéger les autres....

A la rentrée de septembre, dix-sept élèves de la petite section au CP ont posé leur cartable dans la classe, encadrés par Armelle assistée d'une nouvelle ATSEM Nathalie Thébaud. Puis à la reprise du 2 novembre, deux nouveaux élèves sont arrivés. Ainsi le Regroupement Pédagogique Intercommunal RPI Brignac-St Brieuc de Mauron compte 32 élèves avec une nouvelle enseignante : Marie Le Hoangan à l'Ecole de la Ville aux Oies.

De la mi-septembre à la mi-novembre, tous les mardis durant 1h30, les élèves ont créé et illustré un livre documentaire avec la co-intervention d'une artiste Cécile White dans le cadre du PEL (plan éducatif local) soutenu et financé par Ploërmel Communauté. Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à créer leur histoire à partir d'animaux ovipares des jardins auxquels s'ajoutent deux héros : une licorne et un dragon. Et pour pimenter la lecture, celle-ci a été traduite en anglais car il s'agit de phrases répétitives. Chaque semaine, ils ont dessiné à la craie grasse, peint, découpé et collé les personnages, les décors sur des fonds peints à l'encre de couleurs par les petits. Cela a été une très belle aventure artistique pour toute la classe.



Quand la culture vient aux élèves ! Ils ont eu une surprise artistique proposée par Aude

Roberdel, médiatrice culturelle du pôle culturel de Ploërmel Communauté, mélangeant musique et visuel, dans la salle de réunion à côté de l'école, le lundi 12 octobre suivi d'un échange avec les artistes et la médiatrice. En effet, la musicienne Mathilde, accompagnée de son violoncelle a joué de son instrument sur le thème des saisons, mis en valeur par la projection d'images lumineuses par le technicien Xavier. Quel magnifique partage culturel pour renforcer le bien-être dont on a tant besoin en ce moment !



En novembre, la classe a participé au festival cinéma inter-écoles avec la participation active des conseillers pédagogiques de l'Éducation Nationale et les animatrices du cinéma Beaumanoir de Josselin.

Pour se faire, pendant deux semaines, en classe nous avons visionné et décortiqué plusieurs court-métrages de films animés pour jeune public, avec sur la deuxième semaine, des visio-conférences avec ces personnes et les

élèves des autres écoles investis dans ce projet.

Une belle aventure cinématographique !

En novembre et décembre, la culture s'est incrustée par la pratique d'arts plastiques sur le temps péri-scolaire les mercredi après-midi avec une petite dizaine d'enfants volontaires. Les enfants ont pris du plaisir à peindre, découper, coller différents matériaux pour réaliser des productions proposées à la vente du Marché de Noël du RPI, le vendredi 18 décembre de 17h à 19h dans la cour de l'Ecole à St Brieuc de Mauron.



Et Noël approchant à grand pas, ne pouvant organiser la journée complète de Noël comme toutes les autres années, il nous a fallu inventer une autre organisation pour que la magie de Noël opère auprès des enfants et leur procure de la joie. Ainsi, le jeudi 17 décembre au matin, ils ont eu la chance d'écouter des contes de Noël interprétés par le conteur Ozégan. Merci à Olivier Perpère pour ce beau partage offert au profit des enfants de son territoire ! L'après-midi, les enfants à leur tour ont entonné des comptines et chants de Noël au Père Noël ayant fait une halte à l'école de Brignac après celle de Saint Brieuc de Mauron pour leur distribuer des cadeaux et friandises financés par les mairies.



*Prenez soin de vous
et de votre famille,
Vous souhaitant de
Belles Fêtes de fin
d'année*



La Maison de Manon

La COVID 19 nous contraint à des fermetures répétées, nous éloignant les uns des autres.

Nous espérons vous retrouver nombreux dans notre établissement le plus rapidement possible, en appliquant les mesures sanitaires prescrites pour le bien de tous.



*Nous vous souhaitons de passer de Bonnes Fêtes de fin
d'Année et vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2021.*





Le Mot des Associations

La Société de Chasse

Cette année 2020 arrive à sa fin, si seulement elle pouvait emmener avec elle cette époque de doutes, de craintes et de contraintes, celle-ci va rester un bon moment dans nos mémoires et espérons que la prochaine année va nous faire commencer à « oublier » cette pandémie.

La société de chasse remercie encore les propriétaires terriens qui nous autorisent à pratiquer notre loisir sur leurs terres, landiers, bois... Bonne Année de santé et de réussite à vous, ainsi qu'aux autres habitants de la commune.



La saison de chasse a débuté le 20 septembre, avec les deux premiers dimanches en battues organisées comme les années précédentes, où deux chevreuils et deux renards ont été prélevés.

Depuis le 30 octobre la saison est suspendue pour les causes que tout le monde connaît, les battues sont autorisées sur les communes, mais la société de chasse de Brignac n'en a pas organisées.

La chasse du lièvre ouverte du 18/10/2020 au 22/11/2020 est donc terminée sans prélèvement,



ce qui devrait contribuer à l'augmentation de la population existante.

Les lâchers de gibiers sont également suspendus. Les déterrages avant l'ouverture générale ont permis de capturer quelques blaireaux, ceux-ci sont présents maintenant sur plusieurs secteurs de la commune.

A ce jour, nous ne savons pas quand cette activité va reprendre (pas normalement c'est sur) probablement avec quelques règles sanitaires à respecter.

Le nombre de chasseurs reste à peu près constant avec les actionnaires qui constituent une bonne partie de l'effectif.

Un ancien chasseur de la commune nous a quitté récemment,

« Au revoir René ».



La saison de chasse se termine le 28 février 2021. Le premier dimanche de mars, c'est normalement le repas des chasseurs, mais nous ne savons pas encore si cette manifestation sera possible au vu des conditions sanitaires actuelles et de leur évolution ces prochains mois... En espérant se retrouver.

*Bonnes Fêtes de fin d'Année à toutes et tous.
Prenons soin de nous.*

Amicale Laïque

Le jour de la rentrée, un café-parent a été mis en place dans la cour de l'école bien évidemment en respectant les gestes barrières, pour permettre à tous parents et élèves de se retrouver, d'échanger et de se sentir bien à l'école que l'association soutient.

L'association, composée de parents d'élèves et amicalistes, a donc repris ses rôles de soutien auprès de l'école Marie-Louise Gastard. Tout d'abord en gérant la cantine mais aussi en soutenant des projets, notamment le Marché d'automne qui s'est déroulé le samedi 3 octobre sous une pluie battante et de ce fait, il y eut moins de monde. Malgré tout, ce fût un bon moment convivial sous le préau de l'école.



Pour la fête de Noël des enfants, l'association a offert un goûter de circonstance pour marquer ce jour si spécial pour eux et si important !

Notre première manifestation en 2021, sera la kermesse le **dimanche 28 mars**, en espérant que la situation sanitaire le permette. Et si tout va pour le mieux, nous les membres actifs de cette association dynamique sur notre commune, souhaitons vous voir nombreux.



*En attendant,
Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'Année
Et prenez soin de vous.*

Les Marchous d'Brigna

La crise sanitaire de cette année 2020 ne nous a pas permis d'organiser notre traditionnelle rando en septembre et la reprise de nos promenades le samedi matin dans notre belle campagne brignacoise a été de courte durée.

Ne relâchons pas nos efforts, continuons à respecter les gestes barrières afin de pouvoir nous retrouver bientôt pour des moments de partage et convivialité.

Joyeux Noël et Meilleurs Vœux pour 2021





Informations Diverses

Salle « Le Verger »



Les Tarifs de Location

Type de location	Personnes de la Commune		Personnes Hors Commune	
	Été	Hiver	Été	Hiver
Repas du midi	105.00 €	130.00 €	121.00 €	151.00 €
Repas du soir	126.00 €	152.00 €	145.00 €	176.00 €
Journée	166.00 €	207.00 €	190.00 €	238.00 €
Lendemain midi	34.00 €	39.00 €	41.00 €	46.00 €

Noël 24 & 25/12	315.00 €	315.00 €
Jour de l'An 31/12 & 01/01	315.00 €	315.00 €
CAUTIONS Pour toutes les locations	207.00 € & 80.00 €	207.00 € & 80.00 €

RAPPEL :

Les familles résidant sur la commune de Brignac bénéficient d'une location au tarif « commune » par année civile, au-delà sera appliqué le tarif « Hors commune ».

l'Etang de la Maladrerie



Balade

détente

La Pêche

Les cartes annuelles sont valables du
1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Les cartes pour l'année 2021 sont en
vente auprès de :

Mr Alexandre MICHEL
Ou Mr Gérard LUCAS

Lors de leur passage sur les bords
de l'étang, aux tarifs suivants :

- Carte journalière : 2,00 €
- Carte annuelle : 20,00 €



Cimetière & Columbarium

Tarif des Concessions

	30 ans	50 ans
Cimetière	108.00 €	153.00 €



Columbarium	10 ans	20 ans	30 ans
Cavurne (4 places)			
Case monument (2 places)	300.00 €	550.00 €	750.00 €

Redevance Ouverture – Fermeture Cavurne ou Case	100.00 €
Dépôt des Cendres au Jardin du Souvenir	25.00 €

Les plaques et leur gravure sont à la charge des familles après renseignements pris en Mairie.

Chenil Service

Nous vous informons que la commune a souscrit un contrat de fourrière animale auprès de la société Chenil - Service qui dispose de tous

les moyens utiles pour la récupération des animaux sur la voie publique, leur hébergement et la recherche des propriétaires.

Si vous trouvez un animal en divagation, prévenez la Mairie qui est l'interlocuteur pour avertir la société Chenil-Service, les appels de particuliers n'étant pas pris en considération.



Le Recensement Militaire

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le **recensement citoyen est obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?
Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaitre cette étape et la faire connaitre est important.

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

Bacs Verts et Jaunes

Le SMICTOM a mis à disposition de tous les foyers des bacs pour récupérer les ordures ménagères et le tri.

Ceux-ci doivent être déposés aux endroits indiqués pour la collecte par les camions-bennes.

**Le ramassage effectué, vous devez les retirer et les entreposer à votre domicile, au plus tard le soir de la relève.
Merci de respecter ces consignes.**

A cela plusieurs raisons :

- Même pucés, ces bacs peuvent disparaître ;
- En bordure de route, ils sont un danger pour la circulation ;
- Ils peuvent recevoir des déchets ne vous appartenant pas ;
- Et bien d'autre encore...

Ils n'attendent qu'un peu de courage de la part de leurs propriétaires pour être remisés

La Lutte Contre les Ragondins

Chaque année, une campagne de limitation des populations de ragondins est organisée sur notre territoire en partenariat avec nos piégeurs bénévoles et la FDGDON 56. Cette démarche, engagée sur notre commune depuis de nombreuses années, répond à **une obligation** qui incombe à toutes les mairies pour limiter la prolifération de ces nuisibles sur leur commune (Arrêté Préfectoral du 26 mars 2013).

Ces animaux très prolifiques (1 couple engendre 90 individus en 2ans) occasionnent des dégâts aux cultures et fragilisent nos ouvrages hydrauliques en creusant des terriers.

Mais ils sont surtout porteurs de **la leptospirose**, maladie véhiculée par leur urine et facilement transmissible à l'homme et aux animaux par un contact direct ou en ayant un contact avec les eaux souillées par ce rongeur.

C'est pourquoi il vous est demandé de respecter le travail de ces piégeurs qui déposent régulièrement des cages le long des cours d'eau et plans d'eau. La municipalité tient à remercier nos piégeurs bénévoles pour leur investissement et leur implication indispensable pour la santé publique.

Nos deux piégeurs :
Alexandre MICHEL et Bernard PIEDERRIERE,
auprès desquels vous pouvez vous adresser en cas de besoin.

Information Concernant les Associations Loi 1901

À compter du 1^{er} janvier 2021, toute demande d'enregistrement de création, de modifications, de dissolution concernant votre association devra s'effectuer par télé-déclaration directement sur le site :

service-public-asso.fr

En cas de problème, sont à votre disposition :

- Les Points d'Accueil Numériques situés :

- En préfecture de Vannes

- En sous-préfecture de Lorient (pour consulter les horaires : www.morbihan.gouv.fr)

- En sous-préfecture de Pontivy : ouverture au public tous les jours sauf le mercredi de 8h30 à 12h00 sur RDV au 02 97 27 48 62

- Les espaces France Services et les MSAP : www.msap.fr

- Votre mairie

- Le standard téléphonique des associations : accessible tous les jours de 14h00 à 16h00 au 02 97 27 67 68

- La messagerie : pref-associations@morbihan.gouv.fr



Informations Communautaires

Service Eau et Assainissement Collectif - Non Collectif Par Ploërmel Communauté

HORAIRES D'OUVERTURE

9 h 00 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 30

Fermé au public

le mardi matin et le jeudi

Service eau et assainissement

Bâtiment Kré'Active56

2, Rue du Grand Dérangement

56800 PLOËRMEL

Tel : 02.97.22.29.04

assainissement@ploermelcommunaute.bzh

RIV - Bus à la Demande

Depuis sa mise en service, RIV développe ses alternatives à la mobilité : RIV à la demande est venu s'ajouter au réseau de bus en proposant à une partie des habitants actuellement non desservis de bénéficier du réseau de transport.

Empruntez RIV à la demande

Les habitants des communes de Ménéac, Brignac, La-Trinité-Porhoët et Mohon peuvent désormais bénéficier du bus RIV.

Comment ça marche ?

Les voyageurs souhaitant emprunter le réseau de bus sont invités à préparer leur trajet à l'aide du dépliant RIV à la demande. Ils choisissent leur destination et leur arrêt afin d'être amenés sur l'un des autres arrêts du réseau RIV bus.

Exemple :

J'habite Ménéac, je souhaite me rendre à Ploërmel un mercredi.

1. Je réserve mon trajet au 02 97 93 30 70 pour un départ Place de la Mairie de Ménéac à 9h30 pour un retour depuis Ploërmel à 17h58.
2. Le mercredi suivant, j'attends Place de la Mairie à 9h30 et on vient me chercher pour me déposer à l'arrêt RIV bus qui me permettra d'arriver à destination.

Combien ça coûte ?

- 1 € le trajet.

Renseignements

Retrouvez toutes les informations (horaires RIV bus, horaires RIV à la demande, tarifs complets et application Zenbus sur riv-info.bzh

HORAIRES RIV « Bus »

Ligne 1 PLOËRMEL > LOYAT		HORAIRES DU 01/03/2020 AU 31/01/2021 Sous réserve de modifications															
		DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)								LE SAMEDI (sauf jours fériés)							
PLOËRMEL - RONSOUZE		6:25	7:45	9:00	10:37	12:12	13:50	15:45	17:22	18:35	9:00	12:00	13:35	16:10	17:45		
PLOËRMEL - HÔPITAL		6:28	7:48	9:03	10:40	12:15	13:53	15:48	17:25	18:38	9:03	12:03	13:38	16:13	17:48		
PLOËRMEL - PL JEAN-PAUL II		6:31	7:51	9:06	10:43	12:18	13:56	15:51	17:28	18:41	9:06	12:06	13:41	16:16	17:51		
PLOËRMEL - RUE DU LAC		6:34	7:54	9:09	10:46	12:21	13:59	15:54	17:31	18:44	9:09	12:09	13:44	16:19	17:54		
PLOËRMEL - ROND POINT LA TOUCHE		6:36	7:56	9:11	10:48	12:23	14:01	15:56	17:33	18:46	9:11	12:11	13:46	16:21	17:56		
LOYAT - CAMPING		6:42	8:02	9:17	10:54	12:29	14:07	16:02	17:39	18:52	9:17	12:17	13:52	16:27	18:02		
LOYAT - MAIRIE		6:43	8:03	9:18	10:55	12:30	14:08	16:03	17:40	18:53	9:18	12:18	13:53	16:28	18:03		
LOYAT - TRÉGADORET		6:45	8:05	9:20	10:57	12:32	14:10	16:05	17:42	18:55	9:20	12:20	13:55	16:30	18:05		
NÉANT ^{SY} VEL - ÉCOLE (RUE DU CALVAIRE)		6:51	8:11	9:26	11:03	12:38	14:16	16:11	17:48	19:01	9:26	12:26	14:01	16:36	18:11		
MAURON - ROND POINT DU STADE		7:00	8:19	9:34	11:11	12:46	14:24	16:19	17:57	19:09	9:34	12:34	14:09	16:44	18:19		
MAURON - MAIRIE (RESTAURANT SCOLAIRE)		7:05	8:24	9:39	11:16	12:51	14:29	16:24	18:02	19:14	9:39	12:39	14:14	16:49	18:24		
GAËL - MAIRIE (RUE ALEXANDRE VILLANDRE)		7:15	-	-	-	-	-	-	18:12	-	-	-	-	-	-		
ST MÉEN LE GRAND - STADE		7:25	-	-	-	-	-	-	18:22	-	-	-	-	-	-		
MONTAUBAN DE BRETAGNE - GARE SNCF		7:39	-	-	-	-	-	-	18:36	-	-	-	-	-	-		
ST BRIEUC DE MAURON - MAIRIE		-	8:32	9:47	11:24	12:59	14:37	16:32	-	19:22	9:47	12:47	14:22	16:57	18:32		
ÉVRIGUET - MAIRIE		-	8:36	9:51	11:28	13:03	14:41	16:36	-	19:26	9:51	12:51	14:26	17:01	18:36		
MÉNÉAC - LA BOURDONNAIS		-	8:39	9:54	11:31	13:06	14:44	16:39	-	19:29	9:54	12:54	14:29	17:04	18:39		
GUILLIERS - MAIRIE (PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS)		-	8:44	9:59	11:36	13:11	14:49	16:44	-	19:34	9:59	12:59	14:34	17:09	18:44		
GUILLIERS - LES CHÉNOTS		-	8:45	10:00	11:37	13:12	14:50	16:45	-	19:35	10:00	13:00	14:35	17:10	18:45		
ST MALO DES 3 FONTAINES - MAIRIE		-	8:53	10:08	11:45	13:20	14:58	16:53	-	19:43	10:08	13:08	14:43	17:18	18:53		
TAUPONT - MAIRIE		-	9:00	10:15	11:52	13:27	15:05	17:00	-	19:50	10:15	13:15	14:50	17:25	19:00		
TAUPONT - LES BELLES RIVES (LAC AU DUC)		-	9:03	10:18	11:55	13:30	15:08	17:03	-	19:53	10:18	13:18	14:53	17:28	19:03		
PLOËRMEL - RUE DU LAC		-	9:07	10:22	11:59	13:34	15:12	17:07	-	19:57	10:22	13:22	14:57	17:32	19:07		
PLOËRMEL - PL JEAN-PAUL II		-	9:10	10:25	12:02	13:37	15:15	17:10	-	20:00	10:25	13:25	15:00	17:35	19:10		
PLOËRMEL - HÔPITAL		-	9:13	10:28	12:05	13:40	15:18	17:13	-	20:03	10:28	13:28	15:03	17:38	19:13		
PLOËRMEL - RONSOUZE		-	9:17	10:32	12:09	13:44	15:22	17:17	-	20:07	10:32	13:32	15:07	17:42	19:17		

00:00 Correspondance gare SNCF - MONTAUBAN DE BRETAGNE

Correspondances possibles lignes routières régionales (Vannes - Rennes - Pontivy) - Vérifiez les horaires sur le site : mobibreizh.bzh

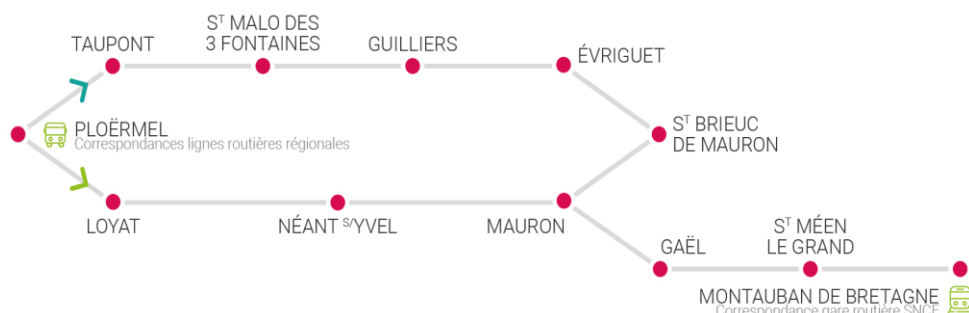
Ligne 2 PLOËRMEL > TAUPONT		HORAIRES DU 01/03/2020 AU 31/01/2021 Sous réserve de modifications															
		DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)								LE SAMEDI (sauf jours fériés)							
PLOËRMEL - RONSOUZE		6:10	-	9:25	11:00	12:37	14:10	15:22	17:00	-	9:25	12:10	13:45	15:55	17:30		
PLOËRMEL - HÔPITAL		6:13	-	9:28	11:03	12:40	14:13	15:25	17:03	-	9:28	12:13	13:48	15:58	17:33		
PLOËRMEL - PL JEAN-PAUL II		6:16	-	9:31	11:06	12:43	14:16	15:28	17:06	-	9:31	12:16	13:51	16:01	17:36		
PLOËRMEL - RUE DU LAC		6:19	-	9:34	11:09	12:46	14:19	15:31	17:09	-	9:34	12:19	13:54	16:04	17:39		
TAUPONT - LES BELLES RIVES (LAC AU DUC)		6:23	-	9:38	11:13	12:50	14:23	15:35	17:13	-	9:38	12:23	13:58	16:08	17:43		
TAUPONT - MAIRIE		6:26	-	9:41	11:16	12:53	14:26	15:38	17:16	-	9:41	12:26	14:01	16:11	17:46		
ST MALO DES 3 FONTAINES - MAIRIE		6:33	-	9:48	11:23	13:00	14:33	15:45	17:23	-	9:48	12:33	14:08	16:18	17:53		
GUILLIERS - LES CHÉNOTS		6:40	-	9:55	11:30	13:07	14:40	15:52	17:30	-	9:55	12:40	14:15	16:25	18:00		
GUILLIERS - MAIRIE (PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS)		6:42	-	9:57	11:32	13:09	14:42	15:54	17:32	-	9:57	12:42	14:17	16:27	18:02		
MÉNÉAC - LA BOURDONNAIS		6:46	-	10:01	11:36	13:13	14:46	15:58	17:36	-	10:01	12:46	14:21	16:31	18:06		
ÉVRIGUET - MAIRIE		6:50	-	10:05	11:40	13:17	14:50	16:02	17:40	-	10:05	12:50	14:25	16:35	18:10		
ST BRIEUC DE MAURON - MAIRIE		6:54	-	10:09	11:44	13:21	14:54	16:06	17:44	-	10:09	12:54	14:29	16:39	18:14		
MONTAUBAN DE BRETAGNE - GARE SNCF		-	7:40	-	-	-	-	-	18:40	-	-	-	-	-	-		
ST MÉEN LE GRAND - STADE		-	7:54	-	-	-	-	-	18:54	-	-	-	-	-	-		
GAËL - MAIRIE (RUE ALEXANDRE VILLANDRE)		-	8:02	-	-	-	-	-	19:02	-	-	-	-	-	-		
MAURON - MAIRIE (RESTAURANT SCOLAIRE)		7:02	8:12	10:17	11:52	13:29	15:02	16:14	17:52	19:12	10:17	13:02	14:37	16:47	18:22		
MAURON - ROND POINT DU STADE		7:07	8:17	10:22	11:57	13:34	15:07	16:19	17:57	19:17	10:22	13:07	14:42	16:52	18:27		
NÉANT ^{SY} VEL - ÉCOLE (RUE DU CALVAIRE)		7:15	8:25	10:30	12:05	13:42	15:15	16:27	18:05	19:25	10:30	13:15	14:50	17:00	18:35		
LOYAT - TRÉGADORET		7:19	8:29	10:34	12:09	13:46	15:19	16:31	18:09	19:29	10:34	13:19	14:54	17:04	18:39		
LOYAT - MAIRIE		7:23	8:33	10:38	12:13	13:50	15:23	16:35	18:13	19:33	10:38	13:23	14:58	17:08	18:43		
LOYAT - CAMPING		7:24	8:34	10:39	12:14	13:51	15:24	16:36	18:14	19:34	10:39	13:24	14:59	17:09	18:44		
PLOËRMEL - ROND POINT LA TOUCHE		7:29	8:39	10:44	12:19	13:56	15:29	16:41	18:19	19:39	10:44	13:29	15:04	17:14	18:49		
PLOËRMEL - RUE DU LAC		7:32	8:41	10:47	12:22	13:59	15:32	16:44	18:22	19:41	10:47	13:32	15:07	17:17	18:52		
PLOËRMEL - PL JEAN-PAUL II		7:34	8:44	10:49	12:24	14:01	15:34	16:46	18:24	19:44	10:49	13:34	15:09	17:19	18:54		
PLOËRMEL - HÔPITAL		7:37	8:46	10:52	12:27	14:04	15:37	16:49	18:27	19:46	10:52	13:37	15:12	17:22	18:57		
PLOËRMEL - RONSOUZE		7:42	8:54	10:57	12:32	14:09	15:42	16:54	18:32	19:54	10:57	13:42	15:17	17:27	19:02		

00:00 Correspondance gare SNCF - MONTAUBAN DE BRETAGNE

Correspondances possibles lignes routières régionales (Vannes - Rennes - Pontivy) - Vérifiez les horaires sur le site : mobibreizh.bzh



RIV votre réseau de bus
par Ploërmel Communauté



La Mission Locale, une Porte Pleine de Solutions pour l'Emploi des Jeunes



La Mission Locale
Une porte, pleins de solutions !

- ✓ Un accueil avec ou sans rendez-vous
- ✓ Des permanences à côté de chez vous

02 97 73 57 00
ml-ploermel@mlceb.org

C'est par ici 

Mission Locale
Pays de Ploërmel
BRETAGNE

La Mission Locale a développé depuis 38 ans, un mode d'intervention globale au service des jeunes avec la prise en compte de l'ensemble des champs que constitue leur situation : emploi, formation, accès aux droits sociaux, santé, logement, participation citoyenne, accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs. La permanence à Ploërmel propose un accueil possible, avec ou sans rendez-vous. La Mission Locale privilégie ainsi, une organisation physique garantissant un réel service de proximité et une meilleure accessibilité.

Lors de la récente réunion du Mercredi 14 octobre 2020 avec les 139 élus relais, s'est déroulée l'élection des quatre élus relais des communes des territoires des communautés de communes, qui siègeront dorénavant au sein du Collège N°1 du Conseil d'administration de votre Mission Locale.

Deux élues relais représentent dorénavant les communes du territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté :

Madame HERRY Marie-Hélène (élue relais pour la commune de Saint-Malo-de-Beignon)

Madame OLIVIER Laurence (élue relais pour la commune de Monteneuf)

Ainsi que deux élus relais pour les communes du territoire de Ploërmel Communauté :

Madame BRINGAULT Valérie (élue relais pour la commune de Mauron)

Madame CARDON Annick (élue relais pour la commune de Josselin)

En cas de besoin, vous pouvez aussi vous adresser à :
Monsieur Martial Le Breton ou Madame Claudia Sorge,
élus relais de la Mission Locale ici à Brignac.

Notre Mission Locale du Pays de Ploërmel arbore un nouveau logo qui s'intègre à la charte de communication du réseau des missions locales, ainsi qu'un nouveau site Internet www.mlceb.org. Voici les coordonnées de la Mission Locale :

Mission Locale du Pays de Ploërmel

9, rue du Val- B.P. 120

56804 PLOERMEL Cedex

Tél. 02 97 73 57 00

ml-ploermel@mlceb.org

www.mlceb.org

Faites parler votre potentiel !

Votre Mission Locale : une porte, plein de solutions.

La Mission Locale, Association Loi 1901 a pour objet d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner chaque jeune de 16 à 25 ans vers l'insertion sociale et professionnelle. Elle aide chaque jeune à valoriser ses compétences, révéler ses talents, construire et réaliser ses projets.

NOS MISSIONS

- Repérer, accueillir, informer et orienter les jeunes de 16 à 25 ans
- Agir pour l'accès à l'emploi
- Observer le territoire et développer une expertise
- Développer une ingénierie de projet et animer le partenariat local
- Proposer un référent unique aux jeunes
- Garantir un accès aux droits pour chaque jeune

NOS MOYENS D'ACTIONS

- Entretiens individuels & ateliers collectifs
- Forums et Jobs dating
- Accompagnement vers la qualification et la formation
- Contrats et aides aux jeunes
- Garantie Jeunes...

A COTE DE CHEZ VOUS

- Nous vous accueillons avec ou sans rendez-vous à Ploërmel ou,
- Sur rendez-vous lors de nos permanences de proximité sur le Pays de Ploërmel : Mauron, La Trinité-Porhoët, Ménéac, Josselin, Guer, Malestroit et Sérent.

Vous pouvez contacter vos élus, relais de la Mission Locale, au sein de votre commune de BRIGNAC :

- Monsieur LE BRETON Martial
- Madame SORGE Claudia



Maison des Services Au Public et France Services

Maison de Services au Public et France Services

Les maisons de services au public et Maison France Services sont des accueils de proximité ayant pour objectif de faciliter la plupart des démarches administratives des habitants. Trois Maisons de services au public

existent sur le territoire de Ploërmel Communauté : à Josselin, Maunon et La-Trinité-Porhoët ainsi que le service itinérant ICI.PLOCOM..

Missions des Services Publics de Proximité

Les Maisons de services au public et Maison France Services relèvent d'un dispositif national permettant d'assurer un service de proximité et de faciliter les démarches administratives, notamment en matière d'e-administration.

Sur le territoire de Ploërmel Communauté, les MSAP de Josselin, La-Trinité-Porhoët et Maison France Services de Maunon vous proposent une connexion Internet et vous accueillent pour :

- Assurer un service de proximité et un accompagnement personnalisé
- Faciliter l'accès à l'e-administration
- Fournir des renseignements administratifs
- Fournir des formulaires administratifs
- Accompagner les usagers dans la constitution d'un dossier
- Proposer si nécessaire, un rendez-vous avec les organismes, sur place, par téléphone ou en visio-guichet

Les Maisons de Services au public sont partenaires de plusieurs administrations et organismes publics :

- La Poste
- Pôle Emploi
- CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- MSA - Mutualité Sociale Agricole
- CARSAT - Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- CAF - Caisse d'Allocations Familiales
- CAD - Centre d'accès au droit
- CIBC - Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences
- EAS - Espace Autonomie Seniors
- Mission Locale



- RSA - Revenu de Solidarité Active
- IPP - Initiative Pays de Ploërmel
- CESF - Aide à la Gestion Budgétaire (Conseillère du CISA de Ploërmel Communauté)

Fonctionnement :

- Sur place, un agent intercommunal vous accueille et vous oriente dans vos démarches.
- Du matériel informatique et une connexion Internet sont à votre

disposition pour photocopier ou scanner vos documents.

- Un espace de confidentialité vous permet également d'être mis en relation avec un conseiller, par téléphone ou en visio-conférence.

En complément du service de proximité offert par les Maisons de Services au Public, vous pouvez avoir besoin d'un accompagnement supplémentaire en informatique, vous permettant d'effectuer vos démarches en toute autonomie.

Pour vous y aider, des ateliers d'initiation et des rendez-vous e-inclusion sont proposés au sein des **Espaces Publics Numériques** de Ploërmel Communauté pour vous accompagner dans vos démarches, et/ou la recherche d'emploi.

ICI PLO.Com, un service mobile

En complément des MSAP de Josselin, Maunon et La-Trinité-Porhoët, un service mobile s'est déployé à l'ensemble du territoire sous le nom « ICI PLO.Com » comme Information Citoyenne Itinérante de PLOërmel Communauté.

Du lundi au vendredi, un agent MSAP sillonne le territoire à la rencontre des habitants, à bord d'un véhicule aménagé et connecté à Internet. Ce service mobile offre les mêmes services habituels, à savoir : une information, un accueil et un accompagnement dans les démarches administratives.

► Planning ICI PLO.Com :

JOURS		SEMAINES PAIRES	SEMAINES IMPAIRES
LUNDI	9h15 - 10h45	HÉLLÉAN Mairie	MOHON Place de la Mairie
	11h00 - 12h15	CRUGUEL Mairie	
	14h00 - 16h45	Fermé	MÉNÉAC P Mairie
MARDI	9h15 - 12h15	BRIGNAC P Mairie	VAL D'OUST Place de la Mairie
	14h00 - 15h15	ÉVRIGUET P Mairie	GUÉGON Place de l'Église
	15h30 - 16h45	S^T BRIEUC DE MAURON Place de l'École	LA CROIX HÉLLÉAN Mairie
	9h15 - 10h45	MONTERTELOT P Mairie	LA GRÉE ST LAURENT Rue des Anciens Combattants
MERCREDI	11h00 - 12h15		GUILLAC Face à la Mairie
	14h00 - 16h45	MONTERREIN - PLOËRMEL P Mairie	S^T SERVANT SUR OUST P Mairie

JEUDI	9h15 - 12h15	LOYAT P Mairie	GOURHEL Salle des fêtes
	14h00 - 15h15	FORGES DE LANOUÉE Place de l'Église des Forges	CAMPÉNÉAC Place de la Mairie
	15h30 - 16h45	LANTILLAC Mairie	TRÉHORENTEUC P Mairie
	9h15 - 10h45	GUILLIERS Place de l'Église	S^T LÉRY P Mairie
VENDREDI	11h00 - 12h15		CONCORET Mairie
	14h00 - 15h15	S^T MALO DES 3 FONTAINES Mairie	NÉANT SUR YVEL Médiathèque
	15h30 - 16h45	TAUPONT Mairie	



+ D'INFO

ploermelcommunaute.bzh
Tél. 06 31 24 37 89



**Plus besoin de se déplacer,
ICI PLO.Com vient jusqu'à vous !**



Un peu d'Histoire

Brignac, il y a 350 ans (1670)



Ils sont nés :

ROUXEL Louis
MOREUL Jullienne
ALLAIN Guillaume
COCHON Mathurine
MEAT Mathurin
GROSEIL Gilles
NOGUES Jullienne
GROSEIL Julienne
DES PREZ Joachinne

SOHIER Jacques
BOUESNARD Pierre
SOHIER Françoise)
SOHIER Jan)
PERUCHOT Robert
HARDI Jean
MINIER Périnne
CHAYS Julienne
PEROUET Marie

JUMEL Mathurinne
BONNET Perinne
GEFFLOT Allain
NOGUES Jullienne
MARIVIN Guillaume
GUILLEMOT Jean
TRAMENEUC Mathurine
GROSEIL Gilette

Ils nous ont quittés :



TRAMENEUC Artur	2 mois ½	Ville Desrés
SAMSON Robert	2 ans	
BONNET Roberte	27 ans	Ville Serein
COUESBOT Michel	64 ans	les Fougerêts
GROSEIL ?	Quelques heures	
GROSEIL Jullienne	11 jours	
CHARTIER Estienne	50 ans	Ville au Lop
PERUCHOT Guillemette	50 ans	Couéfféro

GROSEIL Gilles	5 mois	
SOHIER Barbe	29 ans	Ville Desré
GROSEIL Pierre	11 mois	
NOGUES Ollive	-	la Touche
LOHEAS Louise	4 ans ½	
COUESBOT Thomas	70 ans	les Fougerêts
LORET Guillaume	6 ans ½	
GROSEIL Perinne	53 ans	les Fougerêts

Ils se sont unis :



PORTIER Pierre – Ménéac et TEMPIER Janne – Couéfféro
PONIC André - Ménéac et COURTEL Guillemette – Corbinaye
PERUCHOT Jullien – la Noé et GUASROICH Hélaine – la Noé
GROSEIL Jean – Ménéac et GAULTIER Janne – Ville Aulop
TUAL Jean – Ménéac et COURTEL Perrinne – Querbugan
MINIER Jacques – Vieuville et PERUCHOT Guillemette - Brignac



Brignac, il y a 250 ans (1770)



Ils sont nés :

GAULTIER Bonne	Ville Aulop	SOHIER Marie	le Plessis
SAILLARD Agnès	Ville Aulop	SEVESTRE Marin	Vieux Ville
TEMPIER Françoise	le Bourg	COIBAUT Véronique	Corbinais
GROSEIL Joseph	Folleville	COUDRAY Jean	Ville d'Héré
TEMPIER Perinne	les Fougerais	TEMPIER Méen	Ville es Moreux
MEAT Marguerite	Pendheuc	SOHIER Jeanne	le Plessis
MACE Mathias	Ville Aulot	BIGORNE René	Kbugand
CERTAIN Véronique	Ville d'Héré	PERROUET Françoise	Ville d'Héré
CRETAU René)	Kbugand	COIBAUT Raphaëlle	la Touche
CRETAU Renée)	«	CRETAU Marie Anne	le Bourg
MEAT Michelle	Coéfféro	GROSEIL Sébastienne	Ville Aulot



Ils nous ont quittés :

SAMSON Jean	58 ans	Ville Serein	GUILLOTOT Marie	55 ans	-
COIBAUT Magdelaine	3 ans	la Touche	LOQUET Françoise	17 ans	la Margla
TEMPIER Marie	73 ans	la Noé	GROSEIL Joseph	64 ans	Coéfféro
MERCIER Joseph	1 ans ½	Folleville	PERROUET Françoise	18 jours	Ville d'Héré
TEMPIER Perinne	8 jours	les Fougerais	TEMPIER Mathurin	25 ans	le Bourg
CRETAU René)	2 jours	Kbugand	GROSEIL Renée	75 ans	le Plessis
CRETAU Renée)	4 jours	«	ROUSSEL Françoise	70 ans	Kbugand
CERTAIN Véronique	10 jours	Ville d'Héré	COIBAUT Louise	5 ans	Corbinais
MENIER Geneviève	1 ans ½	Folleville	CRETAU Agathe	20 mois	le Bourg
HUGUET Joseph	58 ans	Ville d'Héré	GROSEIL Marie	2 ans	Ville Aulop



Ils se sont unis :

BOUVET Pierre et PERROUET Louise



Brignac, il y a 150 ans (1870)



Ils sont nés :

GUILLEMOT Eugène	le Bourg	GROSEIL Joseph)	Corbinaie
BOUILLY Anne Marie	Vieux Ville	ALLAIN Marie	Couafférot
JOSSE Marie	Corbinais	BUREL Eugène	Touche Margla
GROSEIL Louis	Noé Besnard	GRALAND Jean	la Noé
LARELLE Marie	Folleville	GROSEIL Constance	Kbugand
GROSEIL Marie)	Corbinaie	PENCOLE Pierre	Folleville

JOSSE Grégoire	Vieux Ville
GROSEIL Froisine	Ville es Moreux
JOSSE Marie Sainte	Ville es Moreux
GASCOIN Joseph	Corbinaie
RICHARD Pierre	Fougerêts
GROSEIL Marie Ange	Ville Serin
PERRUCHOT Jean	Ville Mainguy

GUILLEMAUD Eugène	Coifférot
GUILLEMOT J. Baptiste	Fougerêts
LOHEAS Victor	le Bourg
GASTARD Marie	le Bourg
BRANDEHO Yves	Perqué
TEMPIER Alexis	le Bourg
MENAGE Victorine	Pennedeuc

Ils nous ont quittés :



CHASLES Marie Jeanne	53 ans	Ville es Moreux
TEMPIER Marie	18 mois	le Bourg
OLIVES Henri	13 mois	Touche Margla
HAGUET Joseph	5 ans	Ville Déré
PICHONNET Joseph	66 ans	Kbugand
GRALAND Jean	2 mois	la Noé

MOREUL Mathurin	77 ans	Touche Margla
RICHARD Pierre	3 minutes	Fougerêts
BAILLARD Françoise	75 ans	Fougerêts
MERCIER Joseph	56 ans	Fougerêts
PERRUCHOT Jean	2 mois	Ville Mainguy
TRILLARD Jean Louis	32 ans	-



Ils se sont unis :

MARTIN Louis – le Validé, Mauron et PENCOLE Constance – Touche Margla
 BRIERE René – Ville Déré et PONNY Marie – Bourg Evriguet

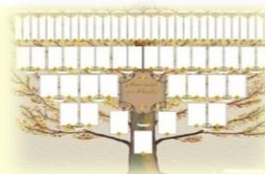


Toujours Noël

Heureuse Année



*Vous recherchez vos lointaines racines, contactez :
 Josette Trémé Gapihan
 Par l'intermédiaire de Laurent à la Mairie au 02 97 22 80*



Il y a 100 ans Le soldat inconnu et les Monuments aux Morts

La tombe du Soldat inconnu est une sépulture installée à Paris sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile depuis le 11 novembre 1920. Elle accueille le corps d'un soldat non identifié, mort lors de la Première Guerre mondiale et reconnu français, pour commémorer symboliquement l'ensemble des soldats qui sont morts pour la France au cours de l'histoire. En 1923, une flamme éternelle est ajoutée, ravivée tous les jours.

Choix du Soldat inconnu

Dans une France éplorée qui a perdu 1,4 million de ses fils et qui compte 250 000 disparus, cette sépulture devient une tombe de substitution, comme le rappelle l'historien Roland Dorgelès "C'est le fils de toutes les mères qui n'ont pas retrouvé leur enfant».

Huit corps de soldats ayant servi sous l'uniforme français mais n'ayant pu être identifiés sont exhumés dans les huit régions où s'étaient déroulés les combats les plus meurtriers : en Flandres, en Artois, dans la Somme, en Île-de-France, au Chemin des Dames, en Champagne, à Verdun et en Lorraine. Initialement, neuf soldats et neuf secteurs avaient été retenus mais dans l'un d'eux, aucun des corps exhumés n'offrait la garantie d'être français.

Le 9 novembre 1920, les huit cercueils de chêne sont transférés à la citadelle de Verdun, dans une casemate où ils sont plusieurs fois changés de place pour préserver l'anonymat de leur provenance

Ce 10 novembre 1920, le jeune soldat Auguste Thin (21 ans) engagé volontaire de la

« Il me vint une pensée simple. J'appartiens au 6e corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je retiens. Ma décision est prise : ce sera le 6ème cercueil que je rencontrerai. »

Auguste Thin

Il se retourne, revient devant le sixième cercueil et y dépose le bouquet, désignant ainsi le Soldat inconnu qui devra rejoindre son dernier tombeau, sous l'Arc de Triomphe puis se fige au garde-à-vous.

Après le choix du soldat Auguste Thin le 10 novembre 1920, le cercueil quitte Verdun dans la foulée sous escorte militaire. Il est transporté à Paris par train et veillé toute la

classe 1919, fils d'un combattant disparu pendant la guerre, pupille de la Nation, ancien combattant du 132e régiment d'infanterie, est choisi pour désigner celui qui sera le soldat inconnu. Il est à la citadelle de Verdun, devant lui les cercueils anonymes sont placés sur deux colonnes de quatre dans une chapelle ardente dont la garde d'honneur est confiée à la compagnie du 132e régiment d'infanterie. André Maginot, Ministre des Pensions, s'avance alors vers un des jeunes soldats qui assure la garde d'honneur, il lui tend un bouquet d'œillets blancs et rouges et lui expose le principe de la désignation : le cercueil sur lequel ce jeune soldat déposera le bouquet sera transféré à Paris et inhumé sous l'Arc de Triomphe.

Le jeune caporal de 21 ans, pétrifié par l'émotion, tient dans sa main le bouquet d'œillets blancs et rouges que vient de lui donner le Ministre des Pensions, André Maginot. Il avance lentement, passant en revue ces soldats sans noms, morts pour la France, comme son propre père.



nuit place Denfert-Rochereau. Le cercueil fait son entrée solennelle sous l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1920, mais n'est mis en terre que le 28 janvier 1921, en présence des autorités

civiles et militaires, dont les maréchaux qui se sont illustrés lors de la Première Guerre mondiale.

L'idée de faire brûler une flamme en permanence est tout d'abord émise début 1921. C'est Augustin Beaud qui initia son installation en référence à la petite lampe qui illuminait le cimetière de Panossas, où il vécut dans son enfance, car il trouvait le site austère au regard du symbole qu'il représente. Il soumet alors l'idée au général Henri Gouraud, gouverneur militaire de Paris puis au conseil municipal qui l'approuve. Initialement conçue pour être allumée tous les 11 novembre, les journalistes Gabriel Boissy et Jacques Péricard

proposèrent en octobre 1923 de la ranimer chaque jour à 18 h 30 par des anciens combattants et l'opinion publique soutint ce projet.

La flamme sacrée sous l'Arc de Triomphe fut ainsi allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 à 18 h par André Maginot, en présence du général Gouraud.

Alors que le Ministre de la Guerre allumait la flamme à l'aide d'un tampon d'étoupe au bout d'un fleuret, des troupes du 5^e régiment d'infanterie présentaient les armes et la musique jouait la Marche funèbre de Chopin.

Les Monuments aux Morts

Le 2 juillet 1915 une loi française institue la mention « Mort pour la France »

La Première Guerre mondiale qui se déroula de 1914 à 1918 est la principale guerre commémorée par les monuments aux Morts. Cette guerre a mis en jeu plus de soldats, provoqué plus de décès et causé plus de destructions matérielles que toute guerre antérieure.

Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs Morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 35 000 monuments aux Morts qui sont érigés malgré les difficultés de la reconstruction (plus de 95% des communes françaises en possèdent un). L'État est intervenu pour accorder des subventions et réglementer les édifications, les souscriptions publiques couvrant parfois la totalité des dépenses.

Les pertes massives (en France, il y eut 1,4 million de morts et 3 millions de blessés sur 8 millions de mobilisés, pour une population de 40 millions d'habitants) amènent, le plus souvent, non à glorifier la victoire, mais à honorer ceux qui ont perdu la vie. Cet aspect est important, car la très grande majorité des monuments élevés à cette occasion le sont à l'initiative, ou au moins avec la participation financière des anciens combattants, qui formaient 90 % des hommes de 20 à 50 ans en France. Leur motivation à continuer de se battre était l'espérance que cette guerre serait la dernière « la Der des Ders » et que leur sacrifice ne serait pas vain ; les monuments sont aussi là,

dans une certaine mesure, pour rappeler ce sacrifice

La période de construction est importante dans les années 1920 : 35 000 de 1918 à 1925 en France, soit environ (quinze inaugurations par jour les trois premières années d'après-guerre).

L'implantation du monument (dans un lieu public, pour que le devoir de mémoire s'impose à la vue du passant, ou dans un endroit plus reculé, plus propice au recueillement) fait au début, l'objet des plus vifs débats dans les conseils municipaux car dans un cimetière, ces monuments peuvent selon la loi de 1905, arborer des emblèmes religieux.

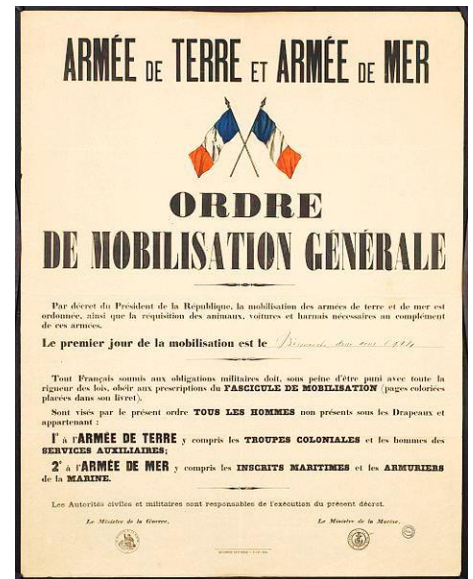


Dans beaucoup de villages, le choix est vite entériné car l'église et la mairie partagent la même place centrale.

Brignac

L'Hiver 39-40, la Drôle de Guerre.

De janvier à août 1939, les Bretons restent optimistes et pensent que l'attitude ferme des gouvernements français et anglais va empêcher Hitler de s'aventurer dans un conflit européen. Les blindés d'une Panzerkorps de la Wehrmacht, l'armée allemande, envahissent pourtant la Pologne le 1^{er} septembre 1939. La France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre et la France a mobilisé depuis le 1^{er} septembre ses soldats. Anticipant cette situation, le tocsin avait sonné dans nos communes le 1^{er} août et les premiers hommes du canton de Mauron, mobilisés, rejoignaient la gare locale et partaient le 3 août vers la gare de l'Est à Paris.



Les jeunes Morbihannais retrouvent leurs régiments, notamment le 35^e RA à Vannes, le 62^e RI et le 65^e RI à Lorient ou encore le 137^e RI à Quimper et le 117^e RI au Mans. A l'automne 39, les 35^e RA, 65^e RI et 137^e RI sont acheminés par le train vers l'Est et stationnent, avec un bon esprit, entre Sarreguemines et Sarrebruck, pour protéger notre ligne Maginot. Le 11^e RAC de Lorient est lui aussi envoyé et est réparti entre Thionville et Etréaupont (Aisne). Les artilleurs surveillent la frontière et tirent parfois sur les objectifs allemands durant l'hiver. L'hiver 39-40, 4 millions d'appelés en France (classes 1909 à 1938) sont ainsi mobilisés. Le 30 novembre, l'armée soviétique attaque la Finlande. Le 9 avril 40, la Wehrmacht entre au Danemark et en Norvège ; les Alliés débarquent alors à Narvik (dont quelques marins Bretons et des soldats Polonais stationnés à Malestroit).

De septembre 39 à mai 40, c'est la drôle de guerre ; rien ne se passe vraiment en France. La lecture d'une correspondance familiale permet d'imaginer l'ambiance à Brignac pendant ce début de guerre.

Depuis sa ferme à Kerbugand, Benjamin (66 ans, veuf), et sa fille Claire (38 ans, mariée à Arsène), adressent chaque mois une lettre à Mathurin son beau-frère, parti de sa ferme de la Cotinaie car mobilisé dans l'Est au sein de la 3^e Compagnie du 11^e Régiment d'Artillerie Coloniale. Benjamin était adjudant pendant le conflit 14-18 et n'avait jamais cru à « *la Der des Der* » ! En septembre 39, Mathurin est stationné à Jarny (près de Metz) et n'a pas eu de permission. Mathurin est hospitalisé en octobre et novembre.

Dans ses lettres, Benjamin parle souvent des permissions des militaires : « *Alexandre Lucas et Louis Guilloux sont en permission de 21 jours. René Gastard n'a pas eu de permission pour l'enterrement de sa mère. Marcel Josse, en permission, a eu un accident de moto et est à l'hôpital (24/9)* » ; « *Georges Gastard attend son frère René pour sa permission (15/10)* » ; « *René Gastard n'a pas eu de permission. Mon voisin Alexandre Lucas a eu 1 perm de 24H, du Mans et part pour la Corse (22/10)* » ; « *Paul Gastard est en Meurthe et Moselle (5/11)* » ; « *René Gastard est venu 4 jours (16/11)* » ; « *Beaucoup de mobilisés des dépôts viennent en permission de vingt et trente jours* ».

et touchent de bonnes allocations (01/04) » ; «... j'espère que tu auras ta dernière perm et que cette maudite guerre soit finie (21/04) » ;

Mathurin se retrouve à Aurillac à partir de mai/juin : *« nous t'avons écrit plusieurs fois à Aurillac. Berthe t'a écrit une lettre le jour de sa communion (14/07) »*. Sur chacune de leurs lettres à Mathurin ils donnent des nouvelles de la vie à la ferme : *« pommes de terre arrachées depuis 15 jours ; avoine à semer ; reste quelques pommes (15/10) » ; « On débute arrachage des betteraves (22/10) » ; « difficile de semer/pluie tous les jours. On a ramassé les betteraves à la Cotinaie (20 tombereaux)... Tu dois penser à ton matériel de battage (05/11) » ; « les bêtes se vendent bien. Benjamin a tué le cochon à la Cotinaie ce jour ; Claire a aidé à faire la charcuterie. Tu auras une bonne réserve dans la cheminée. Ernestine et Augustine sont bien gaies et ne s'en font pas (16/11) » ; « pluie froide tous les jours, terre difficile à travailler (01/04) » ; « j'étais au moulin pour causer avec Ernestine qui va faire son trèfle bientôt (21/04) » ; « avec Augustine tout va bien. Arsène va demain chez elle charruer et sortir le fumier » (26/05) » ; « demain nous tuerons le cochon (14/07)*. Benjamin donne aussi des nouvelles familiales, par exemple de ses filles Claire (mariée à Arsène) et Ernestine (mariée à Mathurin en 1929). Il parle aussi de ses petits enfants à Kerbugand : *« petit Paul (6 ans) demande toujours de tes nouvelles (15/10) » ; « petit Paul voudrait aussi être à la guerre. Petit Paul a toujours son fusil de bois et voudrait être avec toi pour tuer Hitler (01/04) » ; « tous nos désirs d'une bonne année pleine de courage et de santé et de voir hautement la guerre finir (07/01) » ; « nous avons eu Ernestine et Yvonne, émues de ton absence ; espérons bien aussi que cette guerre soit finie et que tout le monde puisse vivre dans la tranquillité et la paix. Hélène et Paul t'offrent leurs bons vœux (01/01) » ; « Berthe va faire sa communion (26/05)... On a bu à ta santé mais tu n'as pas pu prendre ta part de gâteau. Claude va bien, n'est pas encore bien grand (il est né le 9 mai 40) »*. Benjamin (adjudant) ne parle pas ou peu de choses militaires dans ses lettres adressées sur le front ; il a connu la censure en 14-18 ! Il semble confiant sur une fin rapide de cette guerre. *« Côté militaire tout va pour le mieux (15/10) » ; « tu dois être à l'abri des canons (05/11) » ; « Mon vieux soldat, j'ai étudié ta position et je crois que tu n'es pas encore trop en danger. Tout reste à croire que d'ici quelques mois, ce ne sera plus très dur. Les Russes ont ramassé la pilule avec les Finlandais, ce qui est pour nous aussi un succès. Je compte sur la victoire (07/01) »*. Les Soviétiques ont en effet envahi la Finlande le 30/11 ; Benjamin s'intéressait beaucoup à ce conflit. Il écrit aussi : *« 8 mois de passés sans beaucoup de changement (01/04) » ; « je crois qu'en ce moment vous devez avoir du travail (d'après les journaux) et que l'artillerie donne tous les jours (21/04) »*. Le 10 mai 40, à 10h35, la Wehrmacht contourne la ligne Maginot et entre en Belgique et en France *« J'espère que tu es toujours au même poste avec abri. En attendant les événements, je te souhaite bonne chance, bon courage et bonne santé »*, écrit-il le 25 mai. La *blitzkrieg* met fin à la drôle de guerre !

Les Panzerdivisionen de la *Wehrmacht* et la *Luffwaffe* ont en effet envahi la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et sont entrés en France par les Ardennes le 10 mai 40. C'est la débâcle de l'Armée Française qui lutte (artillerie) mais qui doit se replier. Le 11^e RAC, lui, se replie le 18 juin vers Vouziers et sur l'Aisne, face à la 6^e Panzerdivisionen ; le reste du régiment se rend aux Allemands le 22 juin. *Les Boches nous ont infligé une râclée...* La première conséquence de cette offensive allemande sera l'exode brutal sur les routes de réfugiés venus de l'Est et du Nord fuyant vers le Val de Loire et la Bretagne. Brignac a connu cette période ; Mme Brecet, par exemple, venue du bassin minier de Longwy avec ses 2 enfants (Régine et son petit frère) sera hébergée à Kerbugand dans la ferme de Benjamin. Ils y resteront une année. La plupart des réfugiés (153 000 dans le Morbihan entre mai et juin 40) repartiront à l'automne. Sur le front, environ 20 000 soldats morbihannais sont faits prisonniers. L'ouvrage d'Alain Floch « L'occupation allemande dans les 261 communes du Morbihan » permet de retracer le timing ci-dessous.

Cette correspondance familiale reflète l'ambiance dans le monde rural en Bretagne en 40. Benjamin décèdera, dans son sommeil, le 11 juin 41 et ne saura jamais que ce conflit durera longtemps.

A black and white photograph of a woman standing in front of a small, rustic wooden hut with a thatched roof. She is wearing a long, light-colored dress. Several chickens are gathered on the ground in front of her.



Noël tant célébré autrefois, commence, semble-t-il, à être décrié aujourd'hui. Certains font la moue en déclarant que Noël n'est qu'une fête commerciale et qu'ils ne se sentent pas concernés ! Ceux qui se retrouvent seuls, détestent cette période.

Qu'en est-il exactement ? Que fêtons-nous ? Existe-t'il un sens profond à cette fête ?

Les origines de Noël

Les européens, depuis la nuit des temps, que ce soient les Grecs, les Celtes, les Scandinaves, les Romains ou les Germains, fêtent cette période et ce bien avant l'ère chrétienne. Il s'agit de fêter le retour de la lumière qui regagne du terrain sur la nuit, à partir du lever du soleil de la nuit de Noël. Et ainsi honorer, la nouvelle lumière qui naît de la nuit de l'hiver, pour nous éclairer sur une nouvelle année, avec les jours qui rallongent.

Une fête du cosmos

La terre à cette période du solstice d'hiver, se rapproche au plus près du soleil. Son orbite n'étant pas circulaire, (voir dessin) on appelle ce passage le périhélie. C'est là, qu'elle renouvelle son flux magnétique qui commence à croître avec le rallongement des jours. Nos ancêtres, pour qui religion et nature ne faisaient qu'un, ressentaient particulièrement ce phénomène, puisqu'il est aussi à l'œuvre dans notre organisme. Noël est donc une fête qui transcende le cadre exclusivement religieux, et bien sûr l'esprit mercantile actuel qui tente de se l'accaparer entièrement. Noël n'est pas décidé par une convention arbitraire humaine, c'est réellement une fête de la nature, une fête du cosmos !

Pour honorer cette fête de la Nature, nos ancêtres allumaient donc des grands feux. Le feu symbolise la lumière qui revient toujours, en brûlant la vieille année qui s'achève et avec elle tous les mauvais aléas vécus, pour ne garder, comme un levain précieux, que les bons souvenirs. Dans ces flammes nouvelles, naît la nouvelle année pleine de promesses. Certains anciens savaient lire dans le feu de Noël pour voir l'avenir, selon la hauteur des flammes, leur forme et la manière dont le feu danse...

Noël, fête chrétienne

Ce n'est que vers le 5^{ème} siècle, que le christianisme, voulant supplanter et récupérer les fêtes du solstice encore très vivaces, (considérées comme païennes, interdites et condamnées par l'Eglise) y a placé la naissance du Sauveur qui incarne pour lui, "la nouvelle lumière." En y ajoutant la notion que cette nouvelle lumière s'est incarnée en Jésus, à la fois homme et Dieu. Mais pas n'importe quel dieu. Un dieu d'amour, avec l'idée centrale de l'évangile que seul l'amour peut sauver le genre humain.

« Si nous n'apprenons pas à vivre ensemble comme des frères, nous mourrons ensemble comme des idiots » disait Martin Luther King.

Noël : « Novo Hel » Nouveau Soleil en Gaulois !

De fait, beaucoup pensent que l'étymologie du mot Noël proviendrait du latin *Dies Natalis* (jour de la naissance du Christ). Mais c'est oublier que la première identité européenne qui n'était pas romaine, fut celtique. Les Celtes en effet occupaient une grande partie des pays de l'Europe actuelle. Pourquoi dans ce cas, ne pas considérer aussi, les racines plus anciennes de la vieille langue gauloise dans laquelle on trouve les termes : *novo/nouo* (nouveau) et *hel* (soleil) qui a donné en breton *héol* (soleil) ? Noël proviendrait alors du vieux celtique : *Nouo Hel* qui signifie « nouveau soleil » ! Outre la phonétique beaucoup plus proche du mot Noël que celle du latin, c'est bien la signification exacte de Noël !

Les anciens ne s'y sont pas trompés, eux qui ont laissé dans le folklore européen des centaines de témoignages sur le caractère sacré et exceptionnel de ce moment. Les vieilles légendes en parlent aussi abondamment et font de la nuit de Noël, la nuit magique par excellence.

Noël, nuit magique

Les vieilles légendes racontent que mille merveilles surviennent la nuit de Noël ! Tout ce qu'il y a de créatures surnaturelles et magiques se montrent, à la fois. Et cela dure uniquement le temps des douze coups de minuit !

Les animaux parlent la langue des hommes et révèlent la cachette de fabuleux trésors pour qui sait entendre... Les anges viennent voler au-dessus des maisons apportant protection, bonheur et santé. Les korrigans se montrent avec leur marteau de forgeron et leur flûte ensorceleuse. Les elfes dansent leur ronde et octroient don et fortune à ceux qui ont assez de poésie et de courage pour danser avec eux. Aux méchants et aux orgueilleux, ils leur octroient la folie ou une nuit sans lendemain...

D'autres fées parcourent le ciel, dans leur char de lumière et déversent de la poudre de bonne fortune qui brille comme de l'or, dans les rêves des humains pour que demain soit meilleur...

La bûche de Noël

Pour allumer ce feu nouveau, la coutume est de le faire avec la fameuse bûche de Noël. Avant de devenir cette délicieuse pâtisserie, elle provenait bien d'un arbre. Passée aux flammes du Noël précédent cette bûche devient comme sacrée et toute l'année, elle protège la maison et ses habitants. Après avoir été bénie, elle doit brûler toute la nuit jusqu'au lever du jour. Il ne faut en aucun cas laisser le feu s'éteindre sous peine de catastrophes. Particulièrement, à l'heure de la messe de minuit. En Basse Bretagne, autrefois, on prévenait le gardien du feu en lui disant que s'il s'éteint, il devra faire comme Jobic, aller le chercher dans les étoiles...

Sources :

Fêtes et Traditions de France, Alain-François Lesacher, éd. Ouest France, 1999.

Le Folklore Français, 4 Volumes, Arnold Van Gennep, éd. Robert Laffont, 1999.

Mais laissons parler la légende de Jobic des étoiles...

Jobic était un enfant abandonné dès la naissance. Par solidarité, les familles du village le prenaient à tour de rôle, pour qu'il ne soit une charge pour personne. C'est ainsi que Jobic l'enfant de personne est devenu l'enfant de tous. Bien sûr, il y avait des foyers où il recevait plus de vexations et de coups de pied au derrière, que de compliments, mais Jobic avait dans le cœur comme un morceau de soleil qui brûlait toutes les moqueries, les humiliations et les coups qu'on pouvait lui donner.

C'était le vieux maréchal-ferrant qui avait allumé ce morceau de soleil. Ou plutôt c'était ses histoires qui jaillissaient du feu de la forge et des gerbes d'étincelles qui naissaient de ses coups de marteau sur l'enclume.

Jobic malgré son infortune avait le cœur joyeux. Chaque soir après son travail, il restait des heures à contempler le ciel. Quand on lui demandait ce qu'il faisait, il répondait :

- Le vieux forgeron m'a dit que chaque fois qu'un enfant naît sur la terre, une étoile s'allume dans le ciel. Ainsi chacun d'entre nous à son étoile. Celui qui la retrouve voit la chance lui sourire et le bonheur arriver dans sa vie ! Je cherche mon étoile de bonheur !

Cette déclaration faisait bien rire le monde. C'est de là qu'il gagna son surnom de Jobic des étoiles !

Le soir de Noël, Jobic allait sur ses dix ans. Cette année-là, l'hiver était rude. Le fermier chez qui il était, lui avait demandé de veiller sur le feu pendant qu'il ramenait du bois. Soudain le jeune garçon entendit frapper à la porte de la ferme. Il eut à peine le temps d'ouvrir qu'un grand chien noir, tout efflanqué, se précipita à l'intérieur. Jobic chercha dehors quelques instants si le maître de cette bête n'était pas dans les parages mais ne trouva personne...

Quand il rentra, le feu était éteint, et plus aucune trace du grand chien noir. La maison sentait la corne brûlée et le poil roussi. Le garçon désespéré fit tout son possible pour rallumer le feu, en vain. Le paysan de retour, essaya lui aussi de le rallumer ainsi que les autres valets. Peine perdue !

- C'est le diable que t'as fait rentrer ! Gronda méchamment l'un d'entre eux.

Vint à passer un grand gaillard tout dégingandé que personne n'avait jamais vu dans le pays.

- C'est pas la peine de perdre votre temps ! leur cria-t'il. Quand le feu s'éteint le soir de Noël, aucun humain peut le rallumer ! Là-dessus, il disparut dans la nuit.

La fumée dissipée, il ne restait plus que des cendres mouillées. Personne ne disait mot. Le froid mordait jusqu'à l'os. Tous regardaient tristement, les bûches dans l'âtre qui attendaient les flammes. Tout à coup, minuit sonna. Jobic sortit précipitamment comme si une mouche l'avait piqué. Il rentra quelques instants après, tenant en ses mains une flamme vacillante. Il s'approcha du foyer, le bois s'enflamma aussitôt comme par magie. Un bon feu brûlait maintenant qui réchauffa rapidement toute la maisonnée. Et Jobic d'expliquer tranquillement :

- Les étoiles nous entendent la nuit de Noël. Je les ai priés de me donner un peu de leur feu et alors j'ai vu comme une étoile descendre du ciel. Une dame toute faite de lumière glissa jusqu'à moi pour me donner cette flamme...

- Le pauvre pensa le fermier, le froid le fait divaguer. Enfin le feu de Noël, lui était bien réel, et ses flammes dansaient en crépitant, diffusant une chaleur bienfaisante.

Trois jours après, la nuit était déjà tombée lorsque Jobic tout à son habitude sortit dehors pour lorgner le ciel. Il gelait à pierre fendre. Le fermier inquiet de ne pas le voir rentrer, sortit à son tour. À quelques pas derrière la maison, quelle ne fut pas sa surprise, de voir un char de lumière, attelé à huit cygnes blancs, avec une Dame habillée d'une robe de lumière qui parlait à son jeune valet :

- Viens, ton malheur prend fin, ton étoile t'attend. Ton vœu est exaucé, je t'emmène au pays où le bonheur y est toujours roi.

Jobic monta dans le char. Emmerveillé, le paysan vit le char scintillant tiré par les grands cygnes s'élancer silencieusement et disparaître dans les profondeurs de la nuit. Sur son passage une étoile nouvelle s'alluma.

- Ça y est, Jobic a trouvé son étoile... déclara le fermier, en allant s'asseoir auprès du feu. Un sourire plein de bonheur éclairait son visage et il lui sembla que la vie soudainement était devenue plus légère.

C'est depuis ce temps qu'une étoile particulière s'allume dans le ciel, la nuit de Noël. Une étoile qui brille plus que les autres. Celle du petit valet de ferme, l'étoile du bonheur. Si une personne, en l'apercevant tout là-haut à la voûte céleste, fait un vœu au même instant, alors celui-ci sera exaucé...

*D'après un conte breton
Olivier Perpère*





L'Etat Civil 2020
L'Equipe Municipale adresse ses
Félicitations aux Parents de :



Tyméo, Brian, Jordan, David LUCAS – Né le 23 janvier 2020 à Vannes

Gaëtan JUMEL – Né le 4 août 2020 à Ploërmel

Zayn, Desmond, Guy BEZIER, MURPHY – Né le 17 septembre 2020 à Ploërmel



Vœux de Bonheur à :



Florent, Alexandre, Francis MARTEIL
et Cécilia, Marie, Jeanne, Andrée DERCOURT
Le 8 août 2020

Sincères condoléances à la famille de :



Danielle, Renée, Marie GASTARD, le 22 mars 2020 à Créteil, 75 ans
René, Constant, Paul LÉNORMAND, le 28 mars 2020 à Gonesse, 88 ans
Bernard, Joseph, Marie GASCOIN, le 9 mai 2020 à Saint Briec, 86 ans
Noël, Michel, Henri CERTAIN, le 1^{er} septembre 2020 à Saint-Ouen l'Aumône, 56 ans
René, Eugène, Auguste SCULO, le 21 novembre 2020 à Mauron, 80 ans

Les photos sont publiées avec l'accord des personnes concernées et qui ont répondu à notre requête.



Les Dates à Retenir

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Vœux du Maire (salle « le Verger »)

La cérémonie est annulée

Repas des Chasseurs « à emporter »
7 Mars 2021

Elections Régionales et Départementales
Mars ou Juin 2021

Kermesse de l'école Marie-Louise Gastard
28 Mars 2021

Lâcher de truites inter-associations
18 Avril 2021

Commémoration du 8 mai 1945
8 Mai 2021 à 11 h 00

Marché de printemps et
Journée portes ouvertes de
l'école Marie-Louise Gastard
22 Mai 2021

Repas des Aînés :
26 Septembre 2021

Calendrier Scolaire 2020/2021

Noël :

Du vendredi 18 décembre 2020 au soir
Au lundi 4 janvier 2021 au matin

Hiver :

Du vendredi 19 février 2021 au soir
Au lundi 8 mars 2021 au matin

Printemps :

Du vendredi 25 avril 2021 au soir
Au lundi 10 mai 2021 au matin

Été :

Le mardi 6 juillet 2021 au soir





Merveilleux Noël

Merveilleux Noël de mon enfance,
Avec toute cette effervescence
Qui régnait partout dans la maison,
Et le sapin plein de décorations !
Moments de joie sans pareil,
Parés de bonheur et de merveilles ;
Maman qui préparait la bûche,
Nous qui faisons les truffes
Les mains pleines de chocolat,
Plus sur nos doigts que dans le plat !



Et enfin, la dernière nuit venue
Avant le grand jour tant attendu,
Le sommeil qui ne veut pas venir,
Trop excités pour s'endormir ;
Espérer que le Père-Noël va oublier
Les bêtises faites pendant l'année,
Puis au petit matin, se lever,
Et devant nos yeux émerveillés
En découvrant les paquets,
Nos parents qui souriaient !



Je revis ces merveilleux moments
Aujourd'hui, avec mes enfants ;
Décorer toute la maison
De guirlandes en papier crépon,
Mettre dans la crèche les santons,
Sur le sapin, les boules brillantes
Et les guirlandes étincelantes
De mille couleurs scintillantes !



Préparer avec eux le repas de fête,
Sortir les plus belles assiettes,
Et à l'approche du jour formidable
Les découvrir un peu plus sages,
Juste pour que le Père Noël oublie
Qu'ils n'ont pas toujours été gentils !
Avec le même regard pour mes enfants
Qu'avaient jadis pour moi mes parents,
Je retrouve chaque année l'instant



Véronique Audelon





Bulletin Municipal n° 50 – 2^{ème} semestre 2020

Les textes ont été rédigés par :

Armelle, Claudia, Françoise, Gérard, Jean-Pôl, Josette,
Laurent, Martial, Maryvonne, Michel, Olivier
et les membres des Associations.

Siège Mairie – 1, place du Souvenir –
56430 BRIGNAC

☎ : 02.97.22.80.88

mairie.brignac@wanadoo.fr

Site internet : brignac.bzh

Directeur de la publication : Martial LE BRETON